

6ème journée plénière  
du Réseau  
**« Vers des politiques  
communales de santé »**

11 juin 2005

Mons

Avec le soutien financier d



La Communauté française est compétente en matière de promotion de la santé.

Les Communes ont un rôle important à jouer dans la promotion de la santé et l'amélioration de la qualité de vie de la population.

# POURQUOI LA COMMUNE ?

- Une communauté de citoyens
- Un pouvoir politique

# 25 communes subventionnées



- **Demandes en 2002- 2003 : 31 communes**
- **14 communes financées**
  
- **Demandes en 2004- 2005 : 27 communes**
- **11 communes financées**
  
- **Demandes dans chaque session : 11 communes**
- **4 communes financées**
  
- **Demandes de financement en « Promotion de la Santé » : 5 communes**
  
- **Membres du Réseau « Ville- Santé » : 5 communes**

# PRINCIPES D'ACTION

- La participation active des habitants
- L'intersectorialité combinant différentes approches
- Le partenariat, garantie de permanence

# ORIENTATIONS

- La réduction des inégalités sociales
- La réponse à des besoins prioritaires émergents du terrain
- La priorité d'action dans le domaine de la prévention

# EVALUATION

- Effets finaux
- Effets intermédiaires

Dans une échelle de temps et de moyens

# LES AVANCEES

- Croisement et décloisonnement des pratiques
- Mobilisation d'acteurs de secteurs différents
- Capacité à parler « santé » au sens large

« La promotion de la santé est l'affaire de tous, mais chacun dans ses compétences : complémentarité »

# A RETENIR

Identifier tous les partenaires

Des plus naturels aux moins

« évidents »

# LES EFFETS OBSERVABLES

- **Population**

Mise en évidence des besoins sociaux sanitaires dans la commune

Image positive du quartier au travers du projet

# LES EFFETS OBSERVABLES

- **Partenaires**

Rencontre de nouveaux acteurs locaux

Mobilisation des professionnels

Mobilisation au-delà du financement

Création de partenariats opérationnels

# LES EFFETS OBSERVABLES

- **Elus communaux**

Utilité de l'interpellation

Pistes d'action pour la programmation de la politique communale

# LES EFFETS OBSERVABLES

- **Démarches**

Nouvelle approche d'une problématique

Nouvelles initiatives

Relance de projets « oubliés »

Prise en compte d'autres problèmes

# LES EFFETS OBSERVABLES

- **Ressources**

Activation de nouvelles ressources

Obtention de nouveaux financements

**Quels sont les facteurs favorables à l'apparition d'effets dans la durée et à la permanence des projets ?**

- Le partenariat entre le politique et les associations
- La motivation des décideurs communaux
- La réponse aux interpellations du terrain
- L'existence préalable d'un contact avec les habitants
- La qualité et la solidité de l'organisation

# ET DEMAIN ???

- Des projets continuent
- De réelles possibilités d'action pour répondre à des besoins réels
- Des réponses doivent être apportées à des demandes suscitées
- Intérêt à multiplier ce type d'action dans d'autres communes
- Utilité d'une « plateforme d'échanges » autour des projets

**« Si nous sommes  
convaincus qu'il faut  
continuer, il faut inciter les  
autres à commencer... »**

**Christine Gallez  
Jette**